



Dans ce numéro

- Agenda international : retours sur le 8^e Forum mondial de l'eau à Brasilia

- À Madagascar : faire émerger une gestion professionnelle !

- Au Mali : le défi de la pérennisation des services ruraux

- Au Burkina Faso : zoom sur Chambéry et Ouahigouya, deux collectivités engagées pour les services publics essentiels

Édito

Brasilia, un Forum contrasté

Le 8^e Forum mondial de l'eau de Brasilia s'est clôturé sur une session musicale de Youssouf N'Dour, donnant espoir et raison à ceux qui croient en un futur plus équitable et respectueux de notre environnement. Ce Forum a été celui des contrastes. Contraste entre la ville de Brasilia, moderne, avant-gardiste et active, fourmillant de voitures canalisées dans d'immenses avenues et son environnement naturel, le Cerrado, « une forêt amazonienne à l'envers », menacée de disparition par la mise en valeur agricole et l'urbanisme. Contraste également entre le travail fourni par les animateurs des différents processus politique, thématique, régional, citoyen et la faiblesse des déclarations – la déclaration du processus transversal « sustainability » mise à part, qui a été elle remarquée comme nettement plus consistante. La participation de la société civile à toutes les instances est mise en avant par tous et décrite comme incontournable, mais il en est généralement fait peu de cas ensuite. Alors que la société civile brésilienne était bien représentée et active au sein du Forum, la participation des acteurs non-étatiques des pays en développement reste toujours limitée et questionne les mécanismes de participation mis en œuvre pour ces grands événements internationaux. Autre enjeu majeur, la mise en œuvre d'un droit international sur les eaux trans-

frontalières, qui reste un vrai défi. Beaucoup d'argent a été mis sur les infrastructures, très peu sur la pérennisation de la ressource et de son usage. La situation économique et sociale des habitants de ces bassins reste toujours peu ou pas prise en compte. Sur l'assainissement, thème que porte le pS-Eau depuis plusieurs années, le contraste reste encore flagrant entre la nécessité de faire appel à toutes les techniques et méthodes pour atteindre les ODD d'ici à 2030 et la persistance des acteurs du secteur à ne considérer que l'assainissement collectif en réseau comme une approche « sérieuse et à la hauteur des enjeux ». Le Sénégal est organisateur du 9^e Forum mondial de l'eau en 2021 à Dakar, annoncé comme le Forum des réalisations donnant la priorité au développement rural. 2021 nouveaux projets y seront présentés et le pays s'est engagé à ce que les déclarations politiques (ministérielles, parlementaires, autorités locales et régionales) fassent l'objet d'un travail de concertation du bas vers le haut. Merci aux organisateurs du 8^e Forum de Brasilia. La société civile brésilienne a pu se manifester et faire entendre ses revendications sur l'eau, sa gestion et sa protection. En route à présent pour le Forum de Dakar, que nous espérons plus inclusif encore et plus volontaire pour l'atteinte des ODD, en particulier l'ODD 6, notamment en Afrique subsaharienne. ●

Pierre-Marie Grondin
Directeur du pS-Eau

Des nouvelles de l'association

L'équipe du pS-Eau s'agrandit !

De Madagascar à Paris pour Liana Rajaonary

Après avoir passé trois années à Madagascar pour appuyer l'ONG malgache CITE à l'animation du réseau Ran'Eau, Liana Rajaonary rejoint l'équipe parisienne du pS-Eau en tant que chargée de mission réseau Madagascar.

Bienvenue à Perrine Bouteloup et Simon Baty!

• **Perrine Bouteloup, à Madagascar**

Diplômée de l'ISTOM, Perrine Bouteloup est la nouvelle volontaire à Antananarivo. Elle remplace Liana Rajaonary et va donc appuyer le partenaire local dans l'animation du réseau Ran'Eau et suivre les activités des acteurs du secteur EAH à Madagascar.

• **Simon Baty, à Paris**

Étudiant à l'école d'ingénieurs Centrale Marseille, Simon Baty a débuté son stage de fin d'études de six mois début avril. Il participera aux activités de R&D et travaillera spécifiquement sur la thématique « assainissement dans les petits centres » ainsi que sur le développement de l'observatoire des coûts.

Sommaire

- 3 Enjeux et rencontres internationales
Retours sur le 8^e Forum mondial
de l'eau à Brasilia
- 6 À Madagascar
Faire émerger une gestion
professionnelle !
- 9 Au Mali
Pérenniser les services ruraux
- 12 À Ouahigouya, au Burkina Faso
Chambéry et Ouahigouya engagées
pour les services publics essentiels
- 15 Les infos pS-Eau

Enjeux et rencontres internationales

Retours sur le 8^e Forum mondial de l'eau à Brasilia

Le Forum mondial de l'eau (FME) est organisé tous les trois ans par le Conseil Mondial de l'Eau et un pays hôte, comme un lieu de débat et d'échanges sur les questions d'accès à l'eau et à l'assainissement pour tous. C'est l'événement sur l'eau le plus important en taille au monde. Cette année, il s'est tenu du 18 au 23 mars 2018 à Brasilia. Comme lors des précédents Forums, le pS-Eau était présent pour assurer une veille sur les thèmes de l'eau potable et de l'assainissement. Il a participé activement à des sessions tant dans le cadre des processus officiels que dans des événements parallèles.

Enjeux et bilan global

Ce Forum a été l'aboutissement d'une organisation de longue haleine depuis le précédent Forum en Corée en 2015, visant à impliquer l'ensemble des acteurs, regroupés par processus : les processus politique, thématique, régional et citoyen, ainsi qu'un processus transversal sur la durabilité (*sustainability*). Sur le plan de la participation, le bilan a été mitigé. Malgré l'ouverture d'un espace « Forum citoyen »



© Colette Gênevaux / pS-Eau

8^e Forum Mondial de l'Eau

dynamique (100 000 visiteurs selon les organisateurs), une forte mobilisation de la société civile brésilienne dans les sessions et des délégations nationales importantes (du Sénégal et de la France notamment), de nombreuses organisations de la société civile n'ont pu prendre part au Forum. Les déclarations officielles issues du Forum ne témoignent pas de grandes avancées. Les déclarations politiques ont particulièrement été décevantes par leur manque d'ambition. Ces messages étaient notamment en décalage avec la réalité d'un pays où de nombreuses associations ont dénoncé les problèmes de corruption, de pollution des ressources et de non-respect des droits des peuples indigènes brésiliens. Pendant la même période, un Forum alternatif (FAMA) s'est également tenu à Brasilia, en réaction au Forum mondial de l'eau. Celui-ci a réuni plus de 7 000 personnes de divers mouvements écologistes et sociaux, d'universitaires et de représentants de communautés indigènes. De nombreuses sessions, ateliers et événements ont été organisés autour du thème « L'eau est un droit, pas une marchandise ». Ce Forum alternatif a notamment dénoncé la

volonté de privatisation des ressources par les multinationales du secteur des boissons, comme Crystal (Coca Cola) ou Nestlé, par ailleurs sponsors du forum mondial de l'eau. Site officiel du FME : www.worldwaterforum8.org
Site du FAMA : www.fama2018.org

Retours sur les thématiques abordées

Le processus thématique se découpait en neuf thèmes principaux, eux-mêmes divisés en 32 sous-thèmes. 95 sessions ont été organisées dans le cadre de ce processus. De nombreuses autres sessions étaient aussi organisées hors du parcours thématique officiel, dans le centre de conférences mais aussi dans les nombreux espaces parallèles, « Forum citoyen », « Expo » et « Fair ». Le pS-Eau propose ici une synthèse par thème sur les sessions auxquelles il a pu participer.

• Assainissement

Le pS-Eau était membre du groupe de travail en charge de l'assainissement, au sein du thème « Peuples ». Trois sessions ont dans ce cadre été organisées, portant respectivement

sur : réaliser le droit humain à l'assainissement (session 1) ; une approche intégrée de l'assainissement, la filière assainissement et l'innovation (session 2) ; mettre en place les composants nécessaires pour atteindre un assainissement pour tous (session 3). Plusieurs messages ont été portés par ces sessions :

1. L'assainissement est un droit humain, dont la garantie est de la responsabilité des États. Ce droit doit être incorporé dans les législations nationales. À court terme, les objectifs du secteur doivent s'aligner avec les cibles 6.2 et 6.3 de l'ODD 6. La réussite de ces cibles nécessite une accélération de l'action.

2. L'assainissement doit être considéré de façon intégrée, en prenant en compte l'ensemble des maillons de la filière, en cohérence avec les objectifs définis par les ODD. Cette approche doit tenir compte de la complémentarité entre les services en réseau et non en réseau. La mise en œuvre doit être intégrée avec d'autres secteurs, tels que les services d'eau potable, de collecte des déchets, d'énergie et de planification urbaine.

3. La participation de la société civile doit être assurée grâce à l'accès à l'information et à la mise en place d'instances de gouvernance inclusives et d'espaces de dialogue, avec une attention spécifique sur la participation des groupes de population marginalisés. L'intégrité, la transparence et la redevabilité sont essentiels pour garantir un environnement favorable à la coopération de l'ensemble des acteurs.

• Eau potable

Les sessions du processus thématique ont également rappelé le droit humain à l'accès à l'eau potable. La question de l'accès des populations vulnérables ou marginalisées a particulièrement été soulevée. Une session a notamment illustré les difficultés rencontrées pour assurer l'accès des populations réfugiées ou déplacées, dans des situations d'urgence « chronique » qui s'éternisent. L'enjeu d'un service abordable mais de qualité, qui doit être combiné à une réflexion sur la durabilité économique du service, a évidemment été beaucoup évoqué. Dans ce cadre, plusieurs bonnes pratiques peuvent être relevées : la



© Colette Cénevaux / pS-Eau

Thierry Barbotte de Vergnet Hydro échange avec Christophe Le Jallé du pS-Eau lors de la session Énergie solaire

mise en place d'observatoires de suivi, de mécanismes d'abordabilité (tarifs sociaux, subventions, alimentation en eau de subsistance à vie, etc.), encouragé par le partage d'expériences et dissémination d'informations.

• Villes

Les enjeux liés à l'eau sont nombreux dans les villes, en particulier pour garantir l'accès à l'eau potable et à l'assainissement, dans un contexte de vulnérabilités accrues par le changement climatique. Les sessions thématiques ont évoqué les points suivants :

1. La démarche d'économie circulaire doit être encouragée. Elle participe à l'atteinte des ODD, à travers une réflexion sur la valorisation des eaux usées.

2. Le développement des services d'eau et d'assainissement doit prendre en compte la planification urbaine. Ceci impose notamment de prendre en compte la gestion des quartiers spontanés et informels ainsi que la question du foncier. À l'inverse, l'aménagement urbain se doit d'intégrer des concepts de gestion de l'eau intelligente (water-wise planning).

3. Ces approches doivent impliquer au maximum les différents acteurs de la ville, dans une démarche intersectorielle. Les échanges entre pairs et entre villes sont importants pour diffuser les bonnes pratiques.

• Rôle des collectivités

La place des collectivités dans les questions de gestion de l'eau a été reconnue et de nombreuses sessions ont montré que ces acteurs locaux ont un rôle à jouer, notamment pour faciliter le dialogue entre citoyens et usagers du service et l'opérateur d'eau ou d'assainissement. La coopération entre

collectivités à l'échelle nationale et la solidarité internationale constitue des leviers de mobilisation et souvent un facteur de succès pour les projets.

• Gestion des ressources

La gestion des ressources en eau a été largement abordée, avec un message partagé par tous : le besoin de travailler en intégrant tous les acteurs concernés, dans une démarche intersectorielle (avec les secteurs de l'agriculture, de l'énergie, de l'industrie, de l'aménagement urbain ou rural, etc.). Alors que les enjeux s'accroissent et malgré les progrès technologiques qui facilitent l'état des lieux et la prise de décisions, certaines questions restent irrésolues, comme la mise en œuvre d'un droit international sur les eaux transfrontalières. La question de la participation citoyenne pour la gestion intégrée des eaux par bassin a été discutée dans plusieurs sessions. Quelques retours d'expérience réussis ont été partagés, comme la mise en place d'un « passeport bleu » dans le bassin versant de Rio Cachi (Ayacucho, Pérou), utilisé comme outil de mobilisation avant une consultation publique. D'autres bonnes pratiques sont partagées dans le « Guide de la participation de la société civile dans les comités de bassin », publié par le Réseau International des Organismes de Bassins (RIOB).

• Changement climatique

Les enjeux du changement climatique sur les ressources en eau et les écosystèmes ont été largement évoqués, en particulier sur la difficulté de gérer les incertitudes dans le développement de stratégie de long terme. Les intervenants ont souligné la nécessité

de travailler par étape pour la construction des infrastructures et l'adaptation régulière des programmes, en prenant en compte les risques. Les messages portés par les sessions thématiques du Forum ont appelé à inclure des infrastructures vertes et grises, y compris les solutions sans-regret fondées sur la nature ainsi qu'à mettre en place des stratégies d'atténuation afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre. Les villes sont largement touchées par le changement climatique et ont témoigné des impacts déjà visibles : inondations, sécheresses, augmentation du niveau des mers qui menace les villes côtières, etc. De nombreuses villes s'engagent dans des processus de résilience urbaine : aménagements verts, stratégies d'atténuation par l'amélioration des transports, mise en œuvre de procédures d'urgences et de systèmes d'alertes, plan d'assainissement et de gestion des eaux usées, etc.

Participation du pS-Eau

Outre son implication dans des sessions officielles (session sur l'approche intégrée de l'assainissement, session de synthèse du thème PEOPLE, session sur le suivi des engagements pris au précédent Forum, etc.), le pS-Eau a participé et organisé plusieurs événements durant le Forum.

• « Énergie solaire pour les petits services d'eau », 20 mars 2018

Le pS-Eau a organisé cette session parallèle afin de restituer les conclusions d'un atelier à Saint-Louis, (Sénégal) du 31 janvier au 1er février 2018. Cet atelier, qui a été organisé à l'initiative du Syndicat des Eaux d'Île-de-France (SEDIF) et du pS-Eau, a réuni une trentaine d'acteurs du Mali, de la Mauritanie et du Sénégal pour partager des expériences d'utilisation de l'énergie solaire pour les services d'eau, discuter des enjeux et formuler des recommandations. L'atelier mené à Saint-Louis a permis d'analyser les options possibles d'utilisation du solaire dont le mix-énergétique, de comparer les différents coûts d'équipement en solaire et d'évaluer leur pertinence en fonction de différentes tailles d'agglomérations. Selon le Conseiller technique du Ministère

de l'Hydraulique du pays, présent lors de l'atelier, « *la viabilité technique, financière et sociale des systèmes d'approvisionnement en eau potable en milieu rural repose en partie sur les coûts énergétiques de production d'eau et de maintenance des équipements de pompage. Aujourd'hui, relever le niveau de service requiert la maîtrise de ces coûts d'exploitation, des technologies qui lui sont liées pour assurer un service de qualité, viable financièrement, soucieux de l'environnement et à un tarif abordable pour les populations* ». Retrouvez la synthèse de cet atelier en ligne : www.pseau.org/pompage-solaire

Ce retour d'expériences lors de la session à Brasilia a également pu être illustré par une présentation de l'ONG Protos, qui a équipé des petits réseaux d'eau potable en énergie solaire dans deux localités du Mali en 2015. Ces expériences pilotes démontrent l'intérêt de cette option énergétique mais également les enjeux de son utilisation, comme la capacité à financer puis maintenir les équipements dans le temps (ce qui n'a pas pu être suivi dû aux conditions sécuritaires au Mali).

• « Assainissement dans les petits centres », 21 mars 2018

Cette seconde session, organisée par le pS-Eau, a réuni différents partenaires représentants de la Banque Mondiale, GIZ et le réseau SuSanA, I-San Consulting, Protos et du pS-Eau autour d'une table ronde afin de discuter des enjeux du développement de services d'assainissement durables dans les petits centres des pays en développement. Cette problématique souvent négligée pose de nombreuses questions, liées à la diversité des contextes des petits centres. Les intervenants ont ainsi souligné le besoin de réfléchir à la viabilité des services d'assainissement, en questionnant l'implication des opérateurs privés pour la vidange, le développement de services multi-villages en « clusters », la prise en compte des petits centres dans le périmètre des stratégies nationales pour l'assainissement, le renforcement des capacités des municipalités via des mécanismes de jumelage, etc. Le pS-Eau, mobilisé via son programme de recherche-action PRADALIS au Sénégal ainsi que pour ses activités d'approfondissement « Assainissement dans les petits centres » soutenues par le SIAAP,

sera aussi actif sur ce thème lors de la prochaine Semaine Mondiale de l'Eau à Stockholm en août prochain.

Retrouvez le compte-rendu de la session en ligne : www.pseau.org/assainissement-petits-centres

• Autres événements

Le pS-Eau a également participé à divers autres événements dont la réunion du réseau d'acteurs de l'assainissement SuSanA, qui a eu lieu en amont du Forum ou encore la co-organisation d'une session « Assainissement, gestion des eaux usées et économie circulaire » en partenariat avec le SIAAP, sur l'Espace France. Le Forum a également été l'occasion pour le pS-Eau d'annoncer la sortie de la version anglaise du guide « Les Objectifs de Développement Durable pour les services d'eau et d'assainissement ».

Pour plus d'informations sur la participation du pS-Eau au Forum : www.pseau.org/8efme-brasilia-2018
Pour voir les photos : bit.ly/21CUBxf

En route pour Dakar 2021...

Le prochain Forum mondial de l'eau se tiendra à Dakar en 2021, sur le thème « La sécurité de l'eau pour la paix et le développement durable ». Les Sénégalais, très mobilisés pour le Forum de Brasilia, ont pu présenter leur feuille de route pour l'organisation. Plusieurs thèmes ont déjà été annoncés, comme la sécurité de l'eau, la coopération et la coordination entre acteurs. Il est prévu que la question du développement rural soit au centre des débats. Les organisateurs ont annoncé que 2021 projets seront présentés durant ce qui devrait être le « Forum des réalisations ». Un des autres enjeux de ce Forum sera la participation de tous les acteurs, celle des citoyens évidemment mais aussi celle des collectivités territoriales, qui sont au cœur des processus de décentralisation en cours dans de nombreux pays d'Afrique, dont le Sénégal. Le pS-Eau suivra de près la préparation de ce Forum, en collaboration étroite avec les membres de son réseau Sénégal.

CONTACT
Colette Gènevaux – genevaux@pseau.org

À Madagascar

Faire émerger une gestion professionnelle !

La mission d'Experts-Solidaires, réseau associatif d'experts basé à Montpellier, est d'appuyer les collectivités et les associations à mettre en place des projets de solidarité internationale dans les domaines de l'eau, l'énergie, l'agriculture, l'habitat et l'environnement. À Madagascar, depuis 2013, l'association cherche à développer les compétences locales en matière de conception, construction, gestion et régulation des réseaux d'adduction d'eau potable.

Expert-Solidaires a débuté ses activités dans la région Atsimo Andrefana en 2013 avec la conception et la réalisation du réseau d'eau d'Ambahikily (9000 habitants) ainsi que la réhabilitation du réseau d'eau de Saint Augustin (4000 habitants). L'association suit actuellement un projet de réseau d'eau à Ankililoaka (12 000 habitants). Tous ces projets sont financés par le Syndicat des Eaux d'Île-de-France. Experts-Solidaires collabore également avec l'HAMAP (association humanitaire française) depuis 2013, avec notamment la réalisation d'un réseau d'eau à Ambohima-



© Experts-Solidaires

Le château d'eau d'Ambahikily

velona (2500 habitants) et à Tanandava (5000 habitants). La région Atsimo Andrefana, située au Sud-Ouest de Madagascar, compte 105 communes pour 1,317 millions d'habitants. La région est difficile d'accès, semi-aride, avec une pluviométrie inférieure à 750 mm. L'économie est essentiellement basée sur l'agriculture, avec des potentialités minières. 50% de la population de la région vit sous le seuil de pauvreté.

Dans la région, comme dans le reste du pays, les communes sont les maîtres d'ouvrage en charge du service public de l'eau et de l'assainissement. Dans les villes, cette gestion est assurée par la compagnie nationale, la JIRAMA, qui fournit aussi l'électricité. En milieu rural, les communes disposent encore de peu de moyens humains et financiers pour assurer leur mandat. Le code de l'eau prévoit donc que le ministère de l'Eau, de l'Énergie et des Hydrocarbures (MEEH) agisse temporairement en tant que maître d'ouvrage délégué des communes. C'est donc auprès

de la Direction Régionale de ce ministère, la DREEH AA¹, qu'Experts-Solidaires intervient pour appuyer les communes qui sont en partenariat avec le SEDIF ou avec l'HAMAP. Experts-Solidaires agit principalement dans des communes à forte densité de population où la demande pour un accès à une eau de qualité et en quantité suffisante est forte. Dans les villes et gros bourgs non équipés d'un réseau, les gens se ravitaillaient dans des puits artisanaux (souvent en tôle) de faible profondeur, où l'eau est contaminée par les effluents de surface, sujets à la défécation humaine (dans cette région, la majorité des habitants défèquent à l'air libre).

Dans ces conditions, la réalisation de forages de moyenne à grande profondeur (40 à 160 m), en bordure des zones habitées s'impose. L'eau y est pompée dans des réservoirs de 50 à 100 m³ (une journée de consommation en moyenne) et distribuée dans des réseaux de PVC et PEHD s'étalant sur quelques kilomètres. La diffusion du solaire, l'amélioration

¹ Direction Régionale de l'Énergie, de l'Eau et des Hydrocarbures en Atsimo Andrefana

de la fiabilité des systèmes et la qualification de prestataires locaux a amené Experts-Solidaires, de même que les autres acteurs du secteur, notamment l'UNICEF, à opter pour des solutions énergétiques photovoltaïques. Actuellement, vingt-deux communes de la région bénéficient de ce type de réseaux et six sont en réhabilitation ou en construction.

La nécessité de faire émerger des professionnels du secteur de l'eau

Experts-Solidaires s'est fixé comme objectif de promouvoir les acteurs locaux dans la conception autant que la construction et la gestion des systèmes. Alors que les précédents réseaux, notamment ceux construits par le PAEAR (Projet étatique financé par la Banque africaine de développement) ou ceux de la JICA (coopération japonaise) faisaient appel à des bureaux d'études et à des entreprises de la capitale, Antananarivo, Experts-Solidaires et la DREEH AA ont cherché dès le début à identifier et former des professionnels régionaux. La démarche a été longue et compliquée mais plus d'une dizaine d'entrepreneurs locaux ont déjà participé à la réalisation, la conception et la gestion des ouvrages.

À Madagascar, la gestion communautaire est longtemps restée la règle en matière de gestion des points d'eau ruraux : puits, pompes, réseaux. Mais force fut de constater que les réseaux ne résistaient pas longtemps à ce mode de gestion et le pays s'est couvert de systèmes en panne, de bornes fontaines abandonnées, de châteaux d'eau vides. Des systèmes dont la construction a coûté de milliards d'ariarys, la monnaie locale, ont ainsi cessé de fonctionner quelques mois après avoir été inaugurés en grande pompe. Ce fut ainsi le cas en Atsimo Andrefana, où la DREEH AA réalise vers 2010 que tous ses ouvrages tombent en panne rapidement faute d'une gestion adéquate. La gestion déléguée, par affermage, s'impose alors comme le modèle alternatif à la gestion communautaire. Celle-ci est initiée dans la région en 2013, à Befandriana, dans le cadre d'un réseau réhabilité sur des fonds

de la JICA. Sans être parfait, le délégataire réussit rapidement à exploiter le réseau et à couvrir les coûts d'opération. La population s'habitue à un service qui devient régulier et fiable.

Fort de l'expérience de Befandriana, la DREEH décide de poursuivre cette approche de gestion par affermage en se conformant aux textes réglementaires. Actuellement, quatre délégataires gèrent les 15 réseaux en service dans la région, avec un gérant et un technicien sur chaque site (la DREEH AA a lancé en mars 2018 un appel d'offres pour le recrutement de délégataires pour 10 nouveaux réseaux). Les contrats d'affermage courent sur 6 ans avec une obligation de service et de maintenance des équipements. Issus du monde de la construction, les délégataires ont découvert le métier de la gestion des réseaux, avec ses contraintes – fournir un service régulier et se faire payer, et ses avantages – des revenus modestes mais réguliers.

Pour les communes, trouver et engager un délégataire sur la base d'un contrat d'affermage n'est que la première étape. Faire vivre le contrat, s'assurer que le service est correctement rendu, que les tarifs restent réguliers et que le délégataire y trouve son compte est un défi plus conséquent encore. Les délégataires peuvent se décourager au moindre problème technique ou bien renoncer devant la faible demande initiale des populations pour l'eau du réseau, habituées à boire gratuitement l'eau des puits. En effet, même si le tarif de l'eau est en général raisonnable, 2500 Ar/m³ (soit 0,7 €/m³), il reste élevé pour une population dont le revenu moyen est de 125 € par ménage et par mois. Livrés à eux-mêmes, communes et délégataires n'auraient que peu de chances d'entamer une collaboration durable. La nécessité d'un mécanisme d'appui s'imposait : le suivi technique et financier.

Le suivi technique financier, un dispositif de régulation décentralisée

Le Syndicat des eaux d'Île-de-France, partenaire historique de la coopération



© Experts-Solidaires

Le délégataire du réseau de Saint Augustin

décentralisée de l'eau à Madagascar, est confronté aux problèmes de la pérennité des ouvrages d'eau dans la majeure partie des régions du monde où il intervient. Le suivi technique et financier (STEFI) est un système de suivi mis en place, la première fois, par la GTZ au Mali en 1992. Depuis lors, dans ce pays ainsi qu'au Sahel, ce sont des centaines de réseaux qui sont suivis par des opérateurs de STEFI, qui se rémunèrent sur une part très minime des recettes de l'eau (5% en général). Les enquêtes montrent que les réseaux suivis par un bon agent de STEFI connaissent non seulement beaucoup moins de pannes mais au contraire s'agrandissent, se modernisent, voire engrangent des réserves de trésorerie, là où les autres réseaux sont toujours en peine de rentabilité.

Face au nombre croissant de réseaux et l'émergence des difficultés de gestion sur certains réseaux, l'introduction d'un dispositif STEFI en Atsimo Andrefana est apparu comme une opportunité pour garantir la survie des systèmes. Experts-Solidaires, avec les conseils de Daniel Faggianelli et Djibrine Ngarmig, respectivement concepteur du STEFI au Mali et agent de STEFI au Tchad, propose en 2015 un système à la DREEH AA, basé sur un consultant local chargé de faire le suivi des indicateurs clés des réseaux d'eau chaque mois. L'agent de STEFI, Téophile Noarijaona, est recruté



© Perrine Bouleloup / Ran'Eau

Atelier Eau, Assainissement et Déchets

Les 2^e Assises de la coopération internationale des collectivités malgasy et françaises

Les 6, 7 et 8 mars 2018 se sont tenues à Antananarivo les 2^e Assises de la coopération internationale des collectivités malgaches et françaises. Les participants ont donc pu échanger pendant trois jours sur différentes thématiques, notamment sur l'eau et l'assainissement lors d'un atelier spécifique. Le réseau Ran'Eau, animé par le pS-Eau et l'ONG malgache Cite, a activement participé à l'organisation et l'animation de l'atelier, afin de s'assurer de présenter les enjeux majeurs du secteur et les apports de la coopération entre collectivités malgaches et françaises. Retrouvez plus d'informations sur [le site internet du réseau Ran'Eau](#)

Institutionnalisation et financement du suivi technique et financier, difficultés et défis

L'agent régional de STEFI a été contractualisé par la DREEH et est financé par le projet jusqu'en juin 2017. Incluse dans tous les contrats d'affermage de la région, une clause spécifique aux délégataires de verser 5% des recettes pour couvrir la charge du STEFI. Cette clause est entrée en vigueur en juillet 2017, sur la base d'un courrier du ministère de l'Eau reconnaissant le caractère nécessaire du suivi technique et financier et demandant aux délégataires de la région de se conformer au règlement du service. Toutefois, la mobilisation de cette redevance pose souci, car les délégataires rechignent encore à la verser sur le compte de l'opérateur privé du STEFI préférant que ce compte soit aussi géré par la DREEH afin de sécuriser les fonds. À ce jour, aucun délégataire n'est totalement à jour de sa cotisation, ce qui pousse la DREEH à entamer une démarche d'information et de régularisation auprès des 4 délégataires. Les efforts doivent se poursuivre pour faire du STEFI un outil durable et accepté. Former les délégataires, responsabiliser les communes dans leur rôle d'encadrement du service, assurer les flux financiers entre les délégataires, l'agent de STEFI et les communes, garantir la collecte des données financières, équilibrer la relation entre la commune et le délégataire, inscrire le suivi technique des réseaux d'eau dans le code de l'eau sont autant de défis à relever, tant en Atsimo Andrefana que dans le reste du pays. La DREEH AA, Experts-Solidaires, ses partenaires, font de cela leurs priorités pour les prochaines années, avec le soutien du SEDIF et de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie.

CONTACTS

Experts-Solidaires
 Amandine Gilbert et Jean-Pierre Mahé
mahejeanpierre@yahoo.fr
gilbert.amandine@gmail.com
www.experts-solidaires.org

Premiers bilans et premières leçons

La gestion par affermage accompagnée par le dispositif STEFI permet à la région de connaître des indicateurs de performance encourageants :

- Le rendement des réseaux, compris entre 79% et 95% est bon. Il illustre la dynamique dans laquelle se trouve le service public de l'eau dans la région.
- L'équilibre financier est garanti pour tous les réseaux en activité avec un taux de recouvrement variant de 80% à 100%.
- Le nombre de branchements augmente, sous l'effet combiné d'un dispositif de subvention partielle (à 50%) et d'une demande croissante pour un service à domicile. Le réseau de Saint Augustin compte le plus grand nombre de branchements privés atteint (124).
- La consommation spécifique, c'est-à-dire la consommation par personne, a elle aussi tendance à grimper, avec 3 litres/pers/jour pour les réseaux récents (ayant une année de fonctionnement) à 10 litres/pers/jour pour le plus ancien réseau, celui de Befandriana.

en juin 2015 sur appel à manifestation d'intérêt, combinant une demande d'expertise technique sur les réseaux d'eau, une présence permanente dans la région et une connaissance en gestion. Appuyé par Experts-Solidaires, l'agent STEFI a acquis des compétences opérationnelles et rédactionnelles. Dès le second semestre 2015, sur la base d'un simple envoi de données par SMS, l'agent STEFI collecte et analyse la situation des réseaux. Ces données permettent de mesurer la performance des réseaux, sur le rendement, le taux de recouvrement... Un rapport mensuel est remis aux délégataires et un rapport semestriel est distribué à tous les acteurs concernés c'est-à-dire les communes, la DREEH, les délégataires et les bailleurs. Une visite sur site complète le processus et permet de donner des conseils précis aux délégataires. C'est de cette manière que certains d'entre eux ont identifié et réparé des fuites majeures, ajusté leurs mécanismes de gestion, etc. Actuellement, le STEFI d'Atsimo Andrefana accompagne 11 réseaux. À terme, une fois tous les travaux terminés et les nouveaux délégataires recrutés, le STEFI devrait englober les 29 réseaux en affermage dans la région.

Au Mali

Pérenniser les services ruraux

Forages Mali est présent sur l'ensemble du territoire malien depuis 35 ans, avec un bilan de plus de 330 forages et réhabilitations, réalisés exclusivement en zone rurale. Retours sur deux programmes de l'association, dans la région du Koulikoro.

Forages Mali intervient au Mali afin de permettre l'accès à l'eau potable et à l'assainissement dans les zones rurales du pays. L'association est animée par des bénévoles techniquement expérimentés, assistés sur place par un représentant local – actuellement M. Alassane Bocoum, hydrogéologue et ancien directeur adjoint de la Direction Nationale de l'Hydrau-



© Forages Mali

Bloc sanitaire comprenant un lave mains

lique (DNH) du pays. Depuis son origine, Forages Mali s'associe à de nombreuses collectivités françaises. Les programmes de forages et de latrines de l'association sont réalisés sans intermédiaire : les populations villageoises et les autorités communales portent les programmes, les villageois veillent eux-mêmes au bon fonctionnement des installations et effectuent les opérations de maintenance.

Depuis 2013, un volet assainissement est inclus dans chaque programme de forages. Ainsi, outre l'assainissement lié au point d'eau, ceux-ci comprennent depuis 2013 la construction de latrines à fosse (à minima) dans les écoles, les centres de santé ou les lieux publics.

Deux missions sur place sont menées lors de chaque programme : une première dans la phase initiale afin de rencontrer les autorités locales et de choisir les entreprises à l'issue des appels d'offres ; une seconde en fin de programme, pour réceptionner les ouvrages avec les populations.

Les travaux de l'association s'inscrivent dans les priorités de l'État malien, en étroite collaboration avec les services nationaux et régionaux de l'hydraulique.

Les Koulikoro 1 et 2 : quel bilan ?

Deux programmes viennent récemment d'être réalisés dans la région de Koulikoro (2015-2016) : les programmes Koulikoro 1 et 2 (K1 et K2). Ils sont aujourd'hui terminés et évalués. Bilan.

Koulikoro 1

Le programme de forages Koulikoro 1 a été principalement cofinancé par l'Agence de l'eau Seine-Normandie. Des forages ont été réalisés dans les villages de Soutourabougou, Korola Peulh, Kobala, Bassibougou, Faramana (commune de Nyamina) et dans les villages de Dokénébougou, Nieblentiebougou et Tougouni (commune de Tougouni). Le bilan financier du projet s'est établi autour du budget prévisionnel de 215 000 €. Le programme s'est terminé en juin 2015 avec la construction de 16 latrines, réalisées dans un délai très court et dans des conditions difficiles (hivernage). La mission menée par Forages Mali en novembre 2015 a constaté que le type de latrines qui avaient été installées restait très rudimentaire et que,



PMH (pompe à motricité humaine), village de Kobougou

faute de préparation, les villageois avaient très peu participé à leurs installations.

Koulikoro 2

Bénéficiant des enseignements du programme précédent K1, le programme K2, dont les opérations techniques se sont réalisées entre novembre 2015 et avril 2016, a porté sur trois communes rurales : Tougouni, Nyamina (région de Koulikoro) et Sakoïba (région de Ségou). Mené en concertation avec les services nationaux et régionaux de l'hydraulique du Mali, ce programme comprenait la réalisation de 10 forages pour un budget total de 257 300 € :

- 8 forages dans des villages des communes de Nyamina et Tougouni ;
- 2 forages dans la commune de Sakoïba.

L'Agence de l'eau Loire-Bretagne a été le principal contributeur du Koulikoro 2. Des financements complémentaires ont également été obtenus auprès de la Région des Pays de la Loire, des Conseils départementaux de l'Orne et de la Sarthe, de la ville d'Arnage, ainsi que de différentes collectivités du Calvados, de la Mayenne, de l'Orne et de la Sarthe.

Le choix des villages à équiper s'est inscrit dans la stratégie du pays, définie dans le Pro-

gramme National d'Accès à l'Eau Potable (PNAEP) et en lien avec les services de l'État malien (DRH, DNH, DRACPN), les collectivités locales et les maires. Des forages ont également été réalisés dans des communes maliennes partenaires de communes françaises, dans le cadre de la coopération décentralisée. Ainsi, la ville d'Arnage (72) a contribué à la réalisation de forages dans sa commune partenaire Sakoïba (cercle de Ségou). Les points d'eau ont été équipés de pompes à motricité humaine, excepté dans les villages de Bebabougou Seguela et de Kosofin, où le volume de pompage suffisant a permis de tester un nouveau type de pompe à énergie solaire. Après consultation, les travaux ont été réalisés par l'entreprise malienne Foraco et les pompes ont été fournies par l'entreprise Sinergie, associée à Vergnet. Cinq latrines ont également été construites dans cinq villages (région de Koulikoro et de Ségou). Leur construction a été prévue suite aux différents échanges avec les entreprises, l'administration et les maires. Elles ont été implantées en priorité dans les écoles dotées de points d'eau, à Nyamina (villages de Badribougou et Kolimana), Tougouni (Tougouni) et Sakoïba (Kobougou et Menfala). Après consultation, c'est l'entreprise TTM qui a été retenue en

janvier 2016 pour la réalisation des latrines, qui ont été livrées fin mars. Pour le type de latrines, le standard Unicef a été choisi : un bloc à deux ou trois cabines avec fosse (deux pour les lieux publics, trois pour les écoles). Celui-ci coûte entre 8 000 et 10 000 € l'unité.

Calendrier :

- De février à octobre 2015 : montage financier, contacts avec les autorités maliennes, choix des villages ;
- De novembre à décembre 2015 : première mission terrain, choix des fournisseurs, études géophysiques, début de l'animation villageoise ;
- De janvier à février 2016 : travaux de forations ;
- De février à mars 2016 : construction des latrines, poses des margelles et pompes ;
- Du 10 au 16 avril 2016 : deuxième mission de Forages Mali, réception des ouvrages ;
- Jusqu'en octobre 2017 : animation et suivi du comité de gestion dans chaque village.

Comme le montre ce calendrier, ces 11 forages ont été réalisés en seulement six mois. En comparaison, plusieurs années sont nécessaires afin qu'un tel programme soit réalisé par des programmes nationaux. Le contrôle réalisé par Forages Mali, qui s'est accompagné de missions sur place, a permis de garantir la bonne utilisation des fonds.

La contribution des villageois, au cœur du Koulikoro 2

Outre la qualité des ouvrages, Forages Mali a insisté sur la participation des villageois au projet. Celle-ci a dû faire l'objet d'un contrat entre l'entreprise et la commune concernée, avant le démarrage des travaux. Les villageois ont participé à la construction des latrines (opérations de fouille, transport de matériaux...) et à la gestion de l'équipement. « Les villageois ont participé en creusant la fosse et en apportant des matériaux locaux pour la construction des blocs de latrines (sable, graviers). L'entreprise en charge de la réalisation des travaux a également recruté sa main d'œuvre au sein des populations locales », détaille Mohamedoune Maïga,

directeur de l'école du village de Minfala. Une fois la fosse creusée, bétonnée et dallée, les murs montés, crépis et peints, les villageois de Minfala se sont approprié le nouvel équipement en s'impliquant dans la gestion de l'ouvrage. « J'ai mis moi-même en place une équipe constituée des élèves de l'école, pour s'occuper de tout ce qui concerne l'hygiène des latrines », continue le directeur. « Un comité de gestion scolaire, constitué par les parents d'élèves, est également à la disposition de l'établissement pour tous les travaux ». Un comité et une caisse de gestion ont été mis en place respectivement pour les points d'eau et pour les latrines.

Afin que les villageois s'approprient et gèrent eux-mêmes les nouvelles installations, les maires et chefs de village ont été sollicités dès le début du programme K2. « Un comité de gestion d'eau potable, communément appelé Djiton a été mis en place », indique Bakary Diarra, maire de la commune rurale de Sakoïba, ainsi que des caisses de l'eau. Fatoumata Cissouma, Directrice Régionale de l'Hydraulique de Ségou, précise : « Nous créons des structures de gestion des futurs points d'eau : dans les villages, un comité de gestion, composé de cinq membres, élus en assemblée générale parmi des volontaires. Dans les bourgs importants, il s'agit d'une association d'usagers d'eau potable, avec davantage de membres, car il faut que chaque quartier soit représenté. Ces structures fonctionnent de façon communautaire, et alimentent une caisse de l'eau par village, pour parer aux éventuelles réparations des forages ». À la création du comité, cette caisse est alimentée financièrement par les villages (60 000 francs CFA) et par les communes (120 000 francs CFA) dont ils dépendent. Grâce à ce dispositif, Forages Mali enregistre un taux de pérennité de ses ouvrages supérieur à celui constaté par la Direction nationale de l'hydraulique au Mali. Ce système contribue aussi à sensibiliser les habitants à l'importance de l'accès à l'eau potable en milieu rural.

Quel bilan ?

« Cette année scolaire avec latrines a été très différente des autres, surtout en termes d'amélioration de la santé des enfants »,

déclare Mohamedoune Maïga, directeur d'école. « La construction des latrines dans l'établissement a permis d'inculquer aux élèves des pratiques d'hygiène telles que le lavage des mains après les besoins. Cela a permis un gain de temps énorme, parce que les enfants font désormais leurs besoins au sein de l'établissement et n'ont plus besoin d'en sortir ». Il ajoute que « cela garantit leur sécurité, en leur évitant d'aller en pleine nature, dans les herbes, pour leurs besoins. Cela les exposait à des dangers comme des attaques de serpents et autres reptiles ».

→ L'importance de la coordination du programme sur place

Mandaté par Forages Mali pour s'assurer du bon respect des délais de réalisation des travaux ainsi que des références techniques des ouvrages, le cabinet A.Bocoum présent localement, a servi de « lien » avec les autorités locales et a facilité les échanges d'informations.

→ Une demande de systèmes d'adduction à pompes à énergie photovoltaïque

La mission menée en novembre 2017 a pu constater l'intérêt des populations pour le système SHVA (système hydraulique villageoise améliorée), un système qui a été introduit dans le programme Koulikoro 2 pour 2 villages. Doté d'une pompe électrique, d'un château d'eau de 5 à 10m³, de panneaux photovoltaïques, d'un compteur et d'une rampe de robinets, le SHVA nécessite toutefois un débit minimum (9m³/h).

En cours : le programme Ségou 1

Un programme de l'association est actuellement en cours dans la région de Ségou : le Ségou 1 (S1). Celui-ci, qui a démarré début décembre 2017 et qui sera réceptionné en 2018, devrait permettre à plus de 12 300 villageois de cette zone rurale d'accéder à l'eau potable. Comment ? En équipant 10 villages en PMH (Hydro Vergnet), 3 bourgs importants en SHVA (réservoir, distribution par robinets et énergie photovoltaïque) ainsi qu'en construisant et en organisant l'entretien de 5 blocs de latrines aux standards Unicef dans des lieux publics.



© Forages Mali

Système SHVA, village de Kognini

Le budget global de ce programme s'élève à 310 000 €, cofinancé par l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, la Métropole du Grand Lyon et la région Pays de Loire. La ville d'Alençon et le Conseil Départemental 61 y ont également été associés.

La région de Ségou a été considérée comme prioritaire par la DNH malienne : « La priorité est de doter tous les villages d'au moins un point d'eau moderne pour 400 habitants », selon Fatoumata Cissouma, Directrice régionale de l'hydraulique. À suivre !

CONTACT

Daniel Cadeau – Forages Mali
 dcadeau@wanadoo.fr
 www.associationforagesmali.org

À Ouahigouya, au Burkina Faso

Deux collectivités engagées pour les services publics essentiels

La mairie de Chambéry et la ville de Ouahigouya sont engagées dans un partenariat de coopération décentralisée depuis 1991. À partir de 2015, en mobilisant de nombreux intervenants, ces deux municipalités ont axé leurs interventions sur le renforcement de l'accès et la gouvernance du service de l'eau potable et de l'assainissement.

La commune de Ouahigouya se situe dans la région du Yatenga. Elle compte une population de 130 000 habitants répartie autour d'un centre urbain (70 000 habitants) et de 37 villages rattachés (60 000 habitants). En 2006, l'avènement de la décentralisation au Burkina Faso s'est traduit par un transfert de compétences et des ressources de l'État vers les communes, dans le domaine de l'approvisionnement en eau potable et de l'assainissement. À partir d'une étude préalable réalisée en 2010 et s'appuyant sur le programme communal de développement pour l'approvisionnement en eau potable et l'assainissement de la commune de Ouahigouya (PCD AEPA) pour la période 2009-2013, les deux collectivités



© Vasy poullet

ont engagé un ambitieux programme pluriannuel. Une première phase a eu lieu de 2011 à 2015 et une seconde, actuellement en cours, se déroule depuis 2016. Pour sa mise en œuvre, les deux villes s'appuient sur l'association Chambéry-Ouahigouya en France et l'Acdil au Burkina Faso pour la coordination et le suivi financier. Plusieurs partenaires techniques ont été associés tout comme des soutiens financiers : Agence de l'eau Rhône Méditerranée et Corse (à hauteur de 50% des activités d'investissement), Ministère de l'Europe et des affaires étrangères, Fondation Veolia etc.

Un ambitieux programme pluriannuel

À travers ces deux phases, le programme vise à développer un service public de l'eau et de l'assainissement efficace pour permettre à la commune de gérer durablement le fonctionnement des équipements hydrauliques du milieu rural. Il est structuré autour de 3 axes majeurs : développer le taux de desserte, pérenniser

l'exploitation des équipements et renforcer la maîtrise d'ouvrage communale.

Un taux de desserte amélioré :

Les travaux ont permis la réalisation de 25 pompes à motricité humaine, la réhabilitation de 40 ouvrages et la réalisation d'un poste eau autonome. Le parc communal est ainsi passé de 198 pompes à motricité humaine à 223. Une évaluation externe a révélé à l'issue de la première phase que certains forages étaient équipés avec un matériel de moindre qualité que celui prescrit dans les cahiers des charges. Cela a mis en lumière le rôle indispensable de la commune dans le suivi des travaux. La commune a pu prendre contact avec les différents prestataires pour obtenir réparations.

Gestion durable des équipements :

La réforme nationale du système de gestion des infrastructures hydrauliques d'alimentation en eau potable en milieu rural et semi-urbain (www.pseau.org/fr/burkina/documents) prévoit notamment :

- Le renforcement des acteurs liés au service

de l'eau : services techniques, associations formalisées des usagers de l'eau, contractualisation des AUE et des maintenanciers.

- Le paiement du service de l'eau : les coûts d'entretien des PMH (remplacement des pièces d'usure et tournées du maintenancier) sont estimés en moyenne à 75 000 F cfa/PMH/an (environ 120 €). Le tarif est voté au conseil communal et les modalités de paiement sont définies par les AUE.

Conformément à la réforme, le programme s'est attaché à accompagner les acteurs communaux en 5 étapes :

1. Contractualisation des relations entre les acteurs

Dans un premier temps, il a fallu que la commune structure les documents administratifs qui régissent les relations entre les acteurs suivants : commune de Ouahigouya, associations d'usagers de l'eau, gestionnaires des points d'eau, maintenanciers.

Au terme de la première phase du programme, la situation était la suivante :

- 37 AUE sont créées et remplissent les règles d'existence ;
- 37 conventions de délégation de gestion des PMH par la commune ont été signées avec les 37 AUE.
- 108 protocoles de collaboration entre les AUE et les gestionnaires des points d'eau ont été signés, soit 65% de l'objectif.

Dans le cadre de la deuxième phase du programme, la commune a revu sa stratégie concernant la maintenance des ouvrages. Chaque village signe directement un contrat avec le maintenancier.

2. Adoption d'un arrêté municipal portant répartition des recettes des PMH

La commune a pris un arrêté municipal en 2013 qui prévoit la mobilisation annuelle de 150 € par PMH répartis comme suit :

- 99 € sont versés dans le compte des associations d'usagers de l'eau pour assurer les petites réparations ;
- 36 € sont consacrés à l'entretien journalier de l'ouvrage
- 15 € sont versés à la commune dont 11 € pour la maintenance préventive des ouvrages et 4 € pour les frais de fonctionnement du service.

L'adoption du prix du service de l'eau est

une étape fondamentale dans l'application de la réforme. Cette réforme devrait permettre de mobiliser près de 33 600 € pour entretenir le parc hydraulique de la commune dont 3 345 € pour la commune, 22 077 € pour les associations d'usagers de l'eau qui doivent prendre en charge les pannes et réparations et environ 8 023 € pour l'entretien journalier des ouvrages par les gestionnaires des points d'eau.

3. Formation et accompagnement des AUE

37 AUE ont été mises en place et ont été formées dans le cadre du projet mais leur fonctionnalité reste partielle. En effet, seulement 13% d'entre elles se réunissent régulièrement et plus de la moitié ne se sont jamais réunies. Par ailleurs, elles ne mobilisent pas les sommes prévues pour l'entretien journalier des équipements et les interventions en cas de pannes et petites réparations. Les montants mobilisés sont entre 0 et 60 € alors qu'ils devraient se situer entre 30 et 610 €. Ainsi, la seconde phase du programme se concentre davantage sur ces questions. De nouvelles formations ont eu lieu à l'attention des AUE mais également des élus. Deux conseillers municipaux représentent chaque village. Le conseil municipal a souhaité les mobiliser davantage afin qu'ils épaulent les AUE pour la collecte des redevances.

4. Vente du service de l'eau et mobilisation des redevances municipales

L'adoption du prix du service de l'eau par le conseil municipal est un pas important dans l'application de la réforme. C'est pourquoi le programme a aussi choisi de se concentrer sur la mobilisation de la redevance (annuelle) de 15 € par PMH à destination de la commune. Les recettes municipales attendues issues de l'exploitation des PMH sont de 3 345 €. Seulement 22% de la somme avait été mobilisée durant l'année 2015. De plus, les résultats de cette mobilisation étaient très variables d'un village à l'autre. Seuls 3% des villages s'étaient acquittés de leurs redevances totales, 46% s'en étaient acquittés partiellement et une absence complète de paiement avait été observée dans 51% des cas. Les résultats restent donc nuancés quant à l'appropriation de la réforme par les acteurs. Les redevances

versées peuvent être considérées comme un début de changement de comportement et de responsabilisation des AUE associations des usagers de l'eau qui commencent à comprendre l'importance de la réforme. Les changements de municipalités en 2016 ont interrompu pendant près de deux années cette activité. Depuis fin 2017, le service procède à nouveau à la sensibilisation et à la collecte des redevances.

5. Formation des maintenanciers, organisation des tournées de maintenances

La commune a organisé une formation avec les maintenanciers. Les difficultés rencontrées pour mobiliser l'ensemble des recettes a entraîné un retard dans la mise en place du marché. De ce fait, les tournées de maintenance préventives n'étaient pas encore opérationnelles fin 2015. Fin 2017, la commune a décidé que chaque AUE signerait directement un contrat avec le maintenancier. Ainsi, les tournées de maintenance ne seraient pas bloquées à cause de certains villages. Le service technique se doit d'être très rigoureux lors du suivi de ces tournées car cela lui permet de gagner la confiance des populations et de faciliter le paiement de la redevance par la population.

Une maîtrise d'ouvrage communale renforcée

Pour appuyer la mise en œuvre de la réforme, différentes activités de renforcement des capacités de la commune ont été mises en place.

1. Renforcement d'un service technique de l'eau

Un poste de chef de service eau et assainissement a été créé en 2011 au sein de la Direction des services techniques municipaux. Les coûts afférents à ce poste ont été pris en charge de manière progressive par la commune sur trois années. Dès 2014, le financement du poste de cet agent a été assuré à 100% par la commune, ce qui montre la volonté de la commune d'assumer pleinement ses responsabilités. Durant la première phase du programme, trois missions techniques Sud/Nord et deux missions Nord/Sud ont été organisées entre les personnels du service des Eaux du Grand Chambéry et celui de la commune de Ouahigouya. Ces



missions ont permis de créer des liens entre les agents des deux territoires. Les échanges ont porté sur l'organisation du service, sa place dans l'organigramme général de la commune mais également sur la création d'outils de travail (dont la cartographie). La mission politique a permis d'aborder la question de la gouvernance de l'eau et notamment celle liée aux avantages d'une régie municipale.

2. Des sessions de formation

Deux sessions de formation sur le contenu de la réforme ont été organisées en 2016, à destination des 95 élus et 111 membres des comités villageois de développement. Cette formation a eu lieu deux fois en raison des changements politiques dans la commune en 2016. Lors de la première phase, ces formations n'étaient pas suivies d'actions concrètes de la part des élus pour accompagner l'application de la réforme. L'évaluation en 2015 faisait ressortir la nécessité de plus de volontarisme de la part des élus pour réussir la mise en œuvre de la politique publique. Lors de la seconde phase en revanche, le maire a responsabilisé les élus sur leur rôle dans les villages qu'ils représentent (cette phase est toujours en cours). Des tableaux de suivi ont été mis en place par village.

3. Des outils de suivi et planification

Une base de données regroupant l'ensemble des informations sur les forages du territoire a été créé grâce à la collaboration du service des eaux de Chambéry métropole et de l'association Ingénieurs sans Frontières. Pendant trois ans, une dotation de matériels

spécialisés a permis aux étudiants de relever les coordonnées GPS de l'ensemble des points d'eau et des concessions dans les 37 villages et d'en faire une cartographie.

Le directeur des services techniques municipaux a suivi une formation en SIG et maîtrise maintenant totalement cet outil ainsi que les équipements. Cet outil est utile au service pour suivre l'évolution de la desserte en eau à partir de la cartographie qu'il actualise périodiquement. Le parc hydraulique est connu et suivi. Il n'existait auparavant aucun document de référence sur les ouvrages de la commune permettant à la fois le suivi des infrastructures mais également la planification des nouveaux investissements.

4. Concertation des acteurs

La commune a adopté un arrêté de création d'un comité communal de l'eau et de l'assainissement en 2013. Ce cadre qui devait permettre d'échanger et d'impliquer l'ensemble des acteurs pour atteindre les résultats de qualité des services d'eau et d'assainissement de la commune ne s'est réuni qu'une seule fois en cinq ans. L'équipe municipale, en place depuis mai 2016, a relancé les rencontres prévues annuellement.

5. Réalisation d'une étude hydrogéologique

En 2016, avec l'arrivée de la nouvelle municipalité, le programme de coopération s'est poursuivi en s'ouvrant à de nouvelles problématiques. La question de la capacité des nappes phréatiques s'est notamment posée. Avant d'engager la réalisation de nouveaux ouvrages, il a été retenu de travailler avec

l'université de Ouagadougou sur la réalisation d'une carte hydrogéologique. L'enjeu de ce travail était de bien garantir la préservation de la ressource et la durabilité de son exploitation dans un environnement où celle-ci est déjà rare. Les conclusions scientifiques ont montré que si la multiplication des forages dans la nappe profonde est une solution risquée en raison de la fragilité de cette ressource, des solutions pérennes doivent donc être recherchées en alternative au seul prélèvement systématique d'eau souterraine.

Le travail réalisé depuis 7 ans pour permettre à la commune de Ouahigouya d'assumer pleinement ses compétences en matière d'eau potable et fournir un service public de qualité aux usagers a permis des avancées notables. Cependant, des difficultés persistent. Si le programme a permis d'amorcer le paiement d'un service de l'eau en milieu rural, celui-ci nécessite un changement de comportement considérable qui prendra encore du temps pour être pleinement appliqué. La création d'un service technique municipal dédié à l'eau et à l'assainissement constitue un signe de l'intérêt que portent les élus à ces questions. Les ressources humaines restent néanmoins insuffisantes afin de gérer un parc hydraulique qui couvre les besoins en eau potable de près de 60 000 personnes répartis sur 37 villages. L'accroissement de la connaissance sur le fonctionnement des nappes phréatiques a permis également de faire évoluer les réflexions sur le secteur à échelle locale. Une réflexion sur les possibilités de traiter les eaux de surface est en cours. Ce programme conforte l'importance de prendre en compte les différents usages de la ressource en eau. Sans une gestion intégrée de la ressource en eau, il n'est pas certain que la durabilité d'une ressource pourtant si rare dans la zone sahélienne soit assurée.

CONTACT

Davina Derain – Coopération
 Chambéry Ouahigouya
chambery.ouahigouya@mairie-chambery.fr
www.chambery-ouahigouya.com
www.youtube.com/watch?v=8JyaVFgxQjw&feature=youtu.be

À lire



Comment agir en région Provence-Alpes-Côte d'Azur pour l'accès à l'eau potable et à l'assainissement dans le monde ?

Territoires Solidaires, 11 pages, 2018

Parce que relever le défi de l'eau et de l'assainissement est l'affaire de tous, Territoires Solidaires publie un guide pratique « Comment agir en région Provence-Alpes-Côte d'Azur pour l'accès à l'eau potable et à l'assainissement dans le monde ? ». L'objectif ? Proposer au travers d'un outil simple de comprendre l'intérêt de ce dispositif au service des projets de coopération internationale et de ses acteurs. Découvrez vite ce guide réalisé avec le soutien de pS-Eau et de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse :

• fr.calameo.com/read/005170123379180b30c30



Mémento de l'assainissement

Éditions Gret & Quae, 844 pages, janvier 2018

Le Mémento de l'assainissement est un guide méthodologique et pratique pour la mise en œuvre opérationnelle de services d'assainissement liquide dans les pays du Sud. Il couvre l'ensemble de la filière, de la collecte des eaux usées et boues de vidange jusqu'à leur traitement, et ses recommandations s'appliquent au contexte rural, urbain et semi-urbain.

• memento-assainissement.gret.org/IMG/pdf/memento-assainissement.pdf

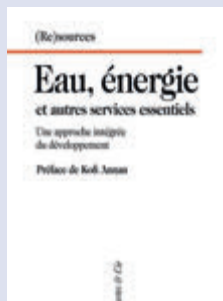


Agir pour l'Eau dans les Objectifs de Développement Durable – solutions françaises

Partenariat Français pour l'Eau, 28 pages, mars 2018

Deux ans après son adoption, l'Agenda 2030 et ses Objectifs de Développement Durable constituent désormais un référentiel commun visant à accompagner la transition écologique des pays et la lutte contre la pauvreté ou les inégalités. En France, le ministère de la Transition écologique et solidaire et le ministère de l'Europe et des affaires étrangères ont en charge la coordination de la mise en œuvre de l'Agenda 2030. Les acteurs du Partenariat français pour l'eau se sont engagés dans ce questionnement. Ce guide en est un des résultats tangibles.

• www.partenariat-francais-eau.fr/wp-content/uploads/2018/03/LIVRETODD_FR_WEB_2.pdf



Eau, énergie et autres services essentiels : Plaidoyer pour une approche intégrée

(re) Sources, Éditeur Descartes & Cie, 186 pages, mars 2018

Depuis 2004, les membres de (Re) sources, des chercheurs, des universitaires, des personnalités politiques, des opérateurs professionnels, ou encore des militants du développement, travaillent et réfléchissent ensemble à un meilleur accès à l'eau, l'assainissement et l'énergie dans les pays en développement. Leur ouvrage collectif « Eau, énergie et autres services essentiels. Plaidoyer pour une approche intégrée » est le fruit de leurs travaux, réflexions et débats. Il réunit 13 ans de recommandations et d'orientations concrètes pour alerter la communauté internationale sur une problématique cruciale pour le développement.

• www.thinktank-resources.com/livre-plaidoyer-eau-energie.html



Parier Sud

Projection, 71 pages, février 2018

À lire : le petit abrégé de recommandations indispensables pour les enthousiastes en recherche d'emploi dans les services urbains au Sud !

• www.defis-sud.org/PARIER-SUD/Parier-Sud-le-manuel.html



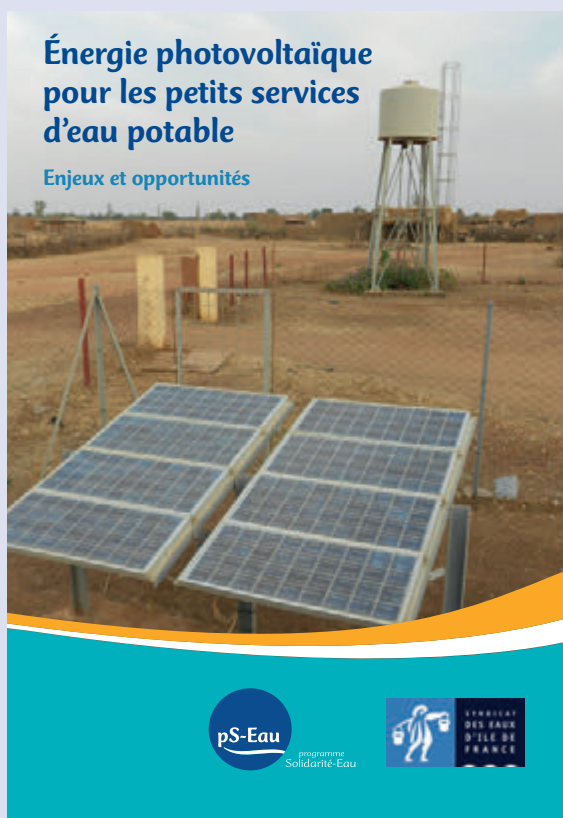
Livre bleu Mali

Secrétariat international de l'eau (SIE-ISW-SIA), 16 pages, 2^e édition, mars 2017

Le Livre bleu est une initiative lancée en 2002 afin de proposer une vision critique de l'eau et de l'assainissement prenant en compte le point de vue des usagers, des citoyens et des élus locaux. Il cherche à mesurer à intervalles réguliers, de façon indépendante, les progrès réalisés, qualitativement et quantitativement, sur un territoire ou un pays donné. Il s'agit d'une initiative conjointe d'un groupe d'acteurs maliens de l'eau et de l'assainissement, réunis au sein du Comité national du Livre bleu du Mali.

• www.sie-see.org/wp-content/uploads/2017/05/170510-livre-bleu_mali_web.pdf

Nouvelle parution pS-Eau



Énergie photovoltaïque pour les petits services d'eau potable : Enjeux et opportunités

pS-Eau, mars 2018, 4 pages

Du 31 janvier au 1er février 2018, une trentaine d'acteurs du Mali, de la Mauritanie et du Sénégal se sont réunis à l'initiative du Syndicat des Eaux d'Ile de France (SEDIF) et du programme Solidarité (pS-Eau) à Saint-Louis du Sénégal, dans le cadre d'un atelier. Ce dépliant est issu de ces échanges sur l'énergie solaire. Il a été publié à l'occasion du Forum Mondial de l'Eau en mars 2018 lors d'une session de restitution.

www.pseau.org/outils/ouvrages/ps_eau_energie_photovoltaique_pour_les_petits_services_d_eau_potable_2018.pdf

Les comptes rendus de l'atelier et de la session organisée au Forum sont disponibles à la page : www.pseau.org/fr/pompage-solaire



Programme Solidarité Eau
32 rue Le Peletier
75009 Paris
T. +33 (0)1 53 34 91 20
pseau@pseau.org
www.pseau.org

Responsable de la publication :
Pierre-Marie Grondin
Rédacteurs en chef :
Adeline Mateus
Guillaume Aubourg

Ont participé à ce numéro :
Daniel Cadeau
Davina Derain
Colette Gènevaux
Amandine Gilbert
Christophe Le Jallé
Jean-Pierre Mahé
Dame Ndiaye
Liana Rajaonary

Réalisation : Cercle Studio
Impression : Panoply

Photo de couverture
© Guillaume Aubourg

 www.facebook.com/pseau
 www.twitter.com/pseau